

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 MARS 2016

Présents: ABRANOWITCH S. – BARBOSA J. - BOUTET S. – BUCHET C. – CHABROL J-E. - CHERPRENET S. - COUSIN L. – DA SILVA PINTO Th. – DUMONT S. - FARDINI M. - GALLEAZZI J. - GODET V. - LAURENT S. – MARCHAND P. - PENAUD J.P. - PIAT J. – PORTIER Ph. - SIMON D. - TABOURET V. – VENUAT J.

Absents ayant donné procuration: DUMAS S. – PICARELLI V.

Absent : LAPARRA L.

Secrétaire de séance : VENUAT J.

.....

1-Approbation des comptes de gestion :

Les comptes de gestion de la commune, du service assainissement et de l'accueil périscolaire ont été approuvés à l'unanimité.

2- Vote des comptes administratifs :

L'assemblée a validé, à l'unanimité, les résultats de clôture de l'exercice 2015, faisant ressortir :

- pour la commune, **un excédent de 104 239,44 €**
- pour le service annexe d'assainissement, **un excédent de 30 693,53 €**
- pour l'accueil périscolaire, **un excédent de 10 510,17 €**

3- Affectation des résultats de l'exercice 2015 :

Les propositions d'affectation des résultats 2015 des trois établissements budgétaires ont été acceptées à l'unanimité.

4-Vote des budgets :

Le budget de la commune a été voté à la majorité (1 abstention : Ph. PORTIER), les budgets du service assainissement et de l'accueil périscolaire ont été votés à l'unanimité et s'équilibrent comme suit :

Pour la commune :

- en section de fonctionnement à **2 359 423 €**
- en section d'investissement à **2 255 810 €**

Pour le service assainissement :

- en section d'exploitation à **233 858 €**
- en section d'investissement à **372 628 €**

Pour l'accueil périscolaire :

- en section de fonctionnement à **135 715 €**

Les taux de fiscalité locale ont été votés identiques à ceux de 2015, soit :

Taxe d'habitation : **20,92 %**, foncier bâti : **17,43 %**, foncier non bâti : **38,77 %**.

5-Personnel communal :

- **Régime indemnitaire ATSEM 1^{ère} classe**

Considérant la nomination prochaine par détachement d'un agent titulaire du grade d'ATSEM 1^{ère} classe, le conseil municipal a voté à l'unanimité les taux d'attribution du régime indemnitaire pour ce grade qui ne figurait pas jusqu'alors au tableau des effectifs.

- **Création d'un poste contractuel d'adjoint technique de 2^{ème} classe**

Dans l'attente de l'arrivée d'un agent sur le poste d'ATSEM à l'école maternelle, le conseil municipal a voté la création d'un poste temporaire d'adjoint technique de 2^{ème} classe du 1^{er} au 12 avril pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

- **Création d'un poste saisonnier d'un mois**

L'assemblée a voté à l'unanimité la création d'un poste saisonnier du 1^{er} au 31 août à temps complet dans le but de renforcer les services techniques pendant la période estivale.

- **Création d'un poste pour 6 mois à 20 heures à pourvoir par un contrat d'accompagnement dans l'emploi**

Un poste à pourvoir par un contrat d'accompagnement dans l'emploi sera créé pour 6 mois du 18 avril au 17 octobre également pour venir en aide aux services techniques.

6-Demande de subvention au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau :

Un dossier de demande de subvention sera présenté auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau pour aider au financement des travaux d'extension du réseau d'assainissement rue des Calaubys. Le coût HT des travaux est de 61 578,75 € et les subventions sollicitées s'élèvent à 24 000 €.

7-Attributions de subventions :

L'adhésion à l'association des maires de l'Allier est reconduite pour 2016. La cotisation annuelle s'élève à 798,86 €.

L'assemblée a également souhaité adhérer à la Fédération départementale des maires ruraux de l'Allier au coût annuel de 261 €.

8-Tarifs camping 2016 :

Les tarifs du camping ne subiront pas d'augmentation pour la saison 2016.

9-Festivités 2016 : Validation des contrats

Le maire est autorisé par l'assemblée à signer les contrats relatifs aux festivités 2016 :

- . Balade contée le 29 avril animée par l'association « La Serena » (600 €)
- . Spectacle musical le 9 juillet proposé par l'association « Et ma musique » (2 000 €)
- . Spectacle musical le 19 août proposé par Eldora Productions (2 000 €).

10-Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public :

Une recette nouvelle pour occupation provisoire du domaine public a été votée par le conseil municipal. La perception se fera par l'intermédiaire du Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier qui reversera les montants perçus à la commune.

11-Avis sur l'ouverture de la carrière d'Archignat :

Consulté au sujet du projet de réouverture d'une carrière de matériaux granitiques sur la commune d'Archignat, le conseil municipal, après avoir rappelé les inconvénients que représenterait la réouverture, notamment la sécurité le long de la RD 916 et la RD 40 et principalement aux abords des établissements scolaires, la menace sur les projets touristiques conduits sur le territoire, l'atteinte à la santé publique et à l'environnement, s'est prononcé unanimement contre la réouverture.

12-Motion contre la fermeture de la trésorerie et du Crédit Agricole :

Le conseil municipal a voté une motion contre la fermeture de la trésorerie d'Huriel à l'échéance du 31 décembre et également contre la fermeture du Crédit Agricole qui interviendrait dès le 30 avril.

.....

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 28 avril à 19 heures.